

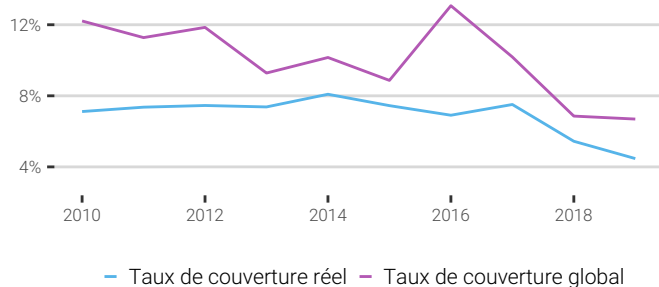
Bilan Commerce extérieur en 2019

En 2019, la balance commerciale de la Polynésie française est stable mais toujours très négative : la valeur des importations civiles est 20 fois plus importante que celle des exportations locales.

Le solde de la balance commerciale autant déficitaire qu'en 2018

En 2019, le solde de la balance commerciale réelle est stable par rapport à 2018 et s'établit à -214 milliards de F.CFP. Le taux de couverture réel est de 4,5 %, la Polynésie française demeure très dépendante des marchés extérieurs.

FIG. 1. Taux de couverture



Source : Service des Douanes - ISPF

Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations civiles croît de 4 %

Entre 2019 et 2018, la valeur des importations civiles baisse de 1 % pour atteindre 224 milliards de F.CFP. Hors importations d'avions et d'un bateau pour le transport de personnes, la valeur des importations civiles augmente de 4 %, progression tirée principalement par les importations à destination des ménages.

Hors importations exceptionnelles, la demande des entreprises augmente

En 2019, les entreprises ont importé 108 milliards de F.CFP de produits (- 7 % par rapport à 2018). Hors importations d'avions et du bateau pour le transport de personnes, cette valeur progresse de 1 %. La valeur des importations de biens d'équipement diminue de 13 % entre 2018 et 2019. Les achats d'avions, d'un montant de 32,2 milliards de F.CFP en 2019 et de 44,3 milliards de F.CFP en 2018, influencent cette baisse. Hors importations d'avions et d'un bateau pour le transport de personnes, la valeur des importations de biens d'équipement décroît de 1 %. Comparées à 2018, les importations de biens intermédiaires, qui représentent les matières

premières utilisées par les entreprises, augmentent de 3 % en valeur et de 4 % en volume. La valeur des importations de « Bois et ouvrages en bois », en hausse de 19 %, participe pour moitié à la progression globale des biens intermédiaires. Les importations de ciments hydrauliques progressent de 7 % en valeur et 5 % en volume.

TABLE 1. Évolution des importations civiles entre 2015 et 2019 (millions de F.CFP)

	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019/2018
Entreprises						-7,2%
Biens d'équipement	33 924	32 258	33 582	77 095	67 422	-12,5%
Biens intermédiaires	33 997	34 774	36 732	39 483	40 721	3,1%
Ménages						6,1%
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	3 419	3 854	3 755	3 605	3 893	8,0%
Produits des industries agricoles et alimentaires	38 427	38 367	39 678	40 294	42 041	4,3%
Biens de consommation non alimentaires	24 851	26 275	26 791	28 433	30 057	5,7%
Produits de l'industrie automobile	9 968	11 128	14 111	16 285	17 998	10,5%
Produits énergétiques	20 122	14 333	18 121	21 666	22 111	2,1%
Ensemble	164 707	160 989	172 771	226 861	224 242	-1,2%

Source : Service des Douanes - ISPF

Les importations à destination des ménages en hausse

Les importations de biens à destination des ménages progressent de 6 % en valeur et 5 % en volume. Hormis les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles, toutes les autres catégories de produits participent de façon équivalente à la hausse de la valeur des importations de biens à destination des ménages.

La valeur des importations de produits automobiles augmente de 11 %. La valeur des importations de voitures de tourisme est stable et leur nombre s'établit à 6 750. Elles proviennent principalement de Chine, Thaïlande et Corée du Sud.

La valeur des importations de biens de consommation croît de 6 %. Cette hausse est principalement due aux achats de produits pharmaceutiques et de meubles. En 2019, 9,6 milliards de F.CFP de produits pharmaceutiques sont importés, soit 32 % des importations de biens de consommation. La France et l'Allemagne sont les deux premiers fournisseurs de produits pharmaceutiques avec, respectivement, 44 % et 12 % de part de marché.

Les importations de produits des industries agroalimentaires progressent de 4 % en valeur et en volume. Les « Viandes et abats comestibles », « Lait et produits de laiterie » et « Préparations à base de céréales » constituent la moitié de la commande de produits des industries agroalimentaires.

Les importations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles augmentent de 8 % en valeur, pour moitié du fait de la hausse des importations de légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.

Les dépenses énergétiques progressent

Par rapport à 2018, la valeur des importations de produits énergétiques, constitués essentiellement de produits pétroliers, augmente de 2 %, atteignant 22 milliards de F.CFP en 2019. Le volume des importations de produits énergétiques commandés baisse de 1 %, traduisant un prix unitaire qui croît de 4 % suivant l'évolution du cours du pétrole (baril de Brent). Bien que le volume des importations de Corée du Sud diminue de 6 %, ce pays reste le premier fournisseur de produits énergétiques.

La Corée du Sud représente 53 % du volume total des produits énergétiques importés, suivie de Singapour avec 42 % du volume total.

Les États-Unis : toujours premier fournisseur de biens grâce à l'achat d'avions

Les États-Unis sont en tête des fournisseurs de la Polynésie française grâce à l'achat d'avions pour un montant de 32,2 milliards de F.CFP. Hors avions, les États-Unis ont exporté 20 milliards de F.CFP de marchandises en 2019 vers la Polynésie française, soit une hausse de 4 % par rapport à 2018. Les produits agroalimentaires totalisent le tiers de ce montant, notamment avec les morceaux et abats de volailles congelées et dans une moindre mesure les « Préparations à base de céréales, de farines, de féculs ou de lait; pâtisseries », les « Préparation de légumes, de fruits » et les « Préparations pour sauces et sauces préparées ». Viennent ensuite les biens d'équipement (24 %) et les biens intermédiaires (17 %) dont le quart est constitué de bois et panneaux en bois.

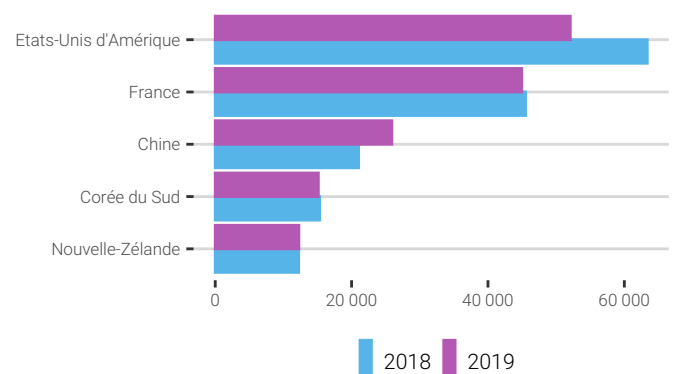
Deuxième fournisseur, la France a expédié vers la Polynésie française 45 milliards de F.CFP de produits, soit une baisse de 1 % par rapport à 2018. Les premiers produits importés de métropole en valeur sont les produits agroalimentaires suivis de près par les biens intermédiaires. Viennent ensuite les biens de consommation et les biens d'équipement. Les importations de produits automobiles représentent 6 % de la valeur des importations provenant de la métropole et la France passe de 3^e à 6^e importateur de voitures de tourisme de Polynésie française en 2019. Le lait, produits laitiers, boissons, liquides alcooliques et vinaigres, préparations à base de céréales, farine et pâtisseries constituent la moitié des produits agroalimentaires importés de l'hexagone. Les matières et ouvrages en plastique ainsi que les machines, appareils et matériels électriques et leurs parties représentent 37 % des biens intermédiaires importés de métropole. La moitié des biens de consommation sont des produits pharmaceutiques. Les machines, appareils et engins mécaniques ou parties de ces machines ou appareils représentent 42% des biens d'équipement importés de France.

La Chine est le troisième partenaire commercial de la Polynésie française avec 26 milliards de F.CFP de marchandises importées, soit une progression de 23 % par rapport à 2018. Les biens d'équipement représentent 30 % de la facture. Parmi ceux-ci, 22 % sont des ordinateurs et matériels informatiques et 15 % sont des téléphones mobiles. Les achats d'ordinateurs portables ont augmenté de 3 % en valeur et les téléphones mobiles de 21 %. Ainsi la Chine demeure leader en fournissant 86 % des ordinateurs portables et 55 % des téléphones mobiles. Les importations provenant de Chine sont composées à 28 % de biens de consommation, notamment des machines, appareils et matériels électriques, des jeux et jouets, articles pour le divertissement et le sport, des meubles et des vêtements. Les biens intermédiaires représentent 25 % de la valeur des importations venant de Chine. Enfin la valeur des importations de produits automobiles a triplé entre 2018 et 2019. Ainsi le nombre de voitures de tourisme d'origine chinoise passe de 703 à 1 136 en 2019. La Chine devient leader sur le marché automobile en 2019 alors qu'en 2018 elle était le 5^e fournisseur automobile de la Polynésie française.

La valeur des importations en provenance de Corée du Sud diminue de 1 %. La valeur des produits énergétiques suivi des produits automobiles représente respectivement 81 % et 13% des produits venant de Corée du Sud. Les importations de produits énergétiques sont stables en valeur et baissent de 6 % en volume. La valeur des importations des voitures de tourisme décroît de 15 % et leur nombre passe de 1 166 à 949.

Les importations de Nouvelle-Zélande sont stables en valeur. Les produits agroalimentaires, principalement de la viande bovine, du lait et des produits laitiers, constituent plus de la moitié des importations en valeur. Les biens intermédiaires tels que le ciment portland, le bois, les produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, et l'aluminium et ouvrages en aluminium sont le deuxième poste avec 29 % du montant importé. La valeur des importations provenant de Singapour, croît de 4 % et atteint 9,5 milliards de F.CFP qui correspondent, pour l'essentiel, aux produits énergétiques dont les achats augmentent de 3 % en valeur et en volume.

Fig. 2. Les 5 premiers fournisseurs de la Polynésie française en 2018 et 2019 (valeur CAF en millions de F.CFP)



Source : Service des Douanes - ISPF

Les exportations locales en diminution

En 2019, la valeur des exportations locales décroît de 19 % par rapport à 2018 pour s'établir à 10 milliards de F.CFP. Cette baisse

est principalement due à la diminution des exportations de produits perliers qui représentent la moitié de la valeur des exportations locales. Le poisson est le second produit le plus exporté et constitue 18 % de la valeur des exportations locales.

TABLE 2. Évolution des exportations locales entre 2015 et 2019 (millions de F.CFP)

	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019/2018
Produits perliers	7 637	6 655	8 348	7 655	5 026	-34,3%
Perles brutes	7 361	6 427	8 117	7 463	4 870	-34,7%
Ouvrages en perles	135	93	146	104	92	-11,9%
Poisson	1 589	1 285	1 342	1 509	1 819	20,5%
Noni	664	651	591	677	608	-10,2%
Huile de coprah	732	861	784	584	489	-16,2%
Vanille	343	464	619	666	791	18,8%
Nacre	196	141	207	210	240	14,2%
Monoï	333	322	369	369	349	-5,5%
Bière	58	53	23	20	22	7,8%
Autres	714	689	694	655	675	3,2%
Ensemble	12 267	11 120	12 977	12 344	10 018	-18,8%

Source : Service des Douanes - ISPF

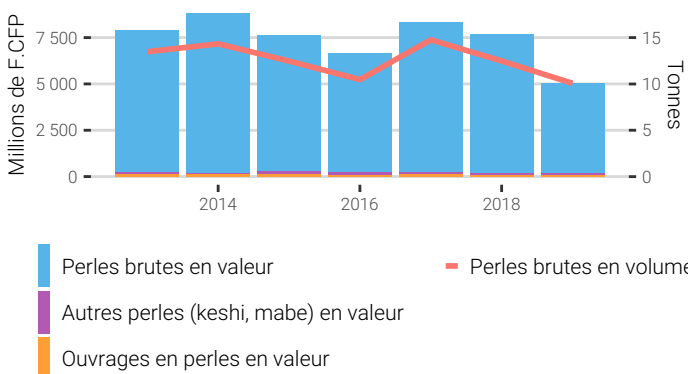
Les ventes de produits perliers baissent

La valeur des exportations de produits perliers décroît de 34 % entre 2018 et 2019 en lien avec une diminution des recettes des perles de culture brutes de 35 % et du volume de 19 %.

Cette année, 10 tonnes de perles de culture brutes ont été exportées. Les volumes de perles de cultures brutes exportés vers Hong Kong diminuent de 15 % et celles vers le Japon de 29 %. Ces deux pays se partagent la quasi-totalité du marché des perles de culture brutes exportées avec respectivement 67 % et 27 % du volume. Les États-Unis, troisième importateur (3 % du marché) de perles de culture brutes, augmentent leurs commandes de 19 % en volume.

Des ventes aux enchères internationales sont organisées localement chaque année. Le prix moyen au gramme de la perle de culture brute exportée décroît de 19 % en 2019 et s'établit à 482 F.CFP contre 598 F.CFP en 2018.

Fig. 3. Évolution des exportations de produits perliers de 2013 à 2019 en valeur (millions de F.CFP) et en volume (tonnes)



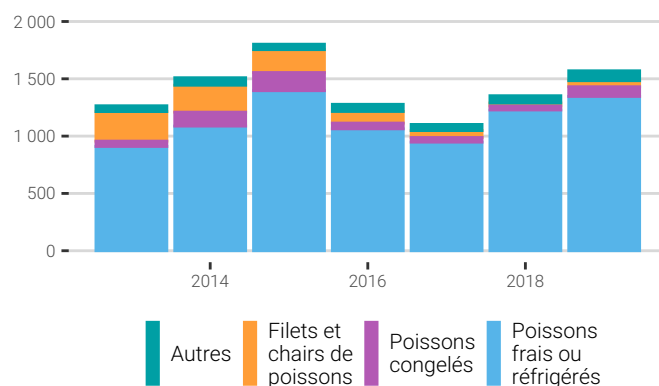
Source : Service des Douanes - ISPF

Les exportations des produits de la pêche augmentent

Les produits de la pêche exportés en 2019, essentiellement du thon, atteignent une valeur de 1,8 milliard de F.CFP pour un volume de 1 570 tonnes, soit respectivement des hausses de 20 % et 16 % par rapport à 2018. Le prix au kilogramme croît de 4 % et atteint 1 158 F.CFP en 2019. L'augmentation en valeur est principalement due à la progression des exportations de poissons frais ou réfrigérés. Leur prix au kilogramme est de 1 192 F.CFP, soit une hausse de 6 % par rapport à 2018.

Les États-Unis sont les principaux importateurs de poissons polynésiens (91 % des produits de la pêche exportés en valeur) avec 1 376 tonnes importées pour une valeur de 1,7 milliard de F.CFP. Le marché américain progresse de 17 % en valeur et 10 % en volume par rapport à 2018, il est essentiellement constitué du thon frais ou réfrigéré.

Fig. 4. Évolution des exportations par type de poisson entre 2013 et 2019 en volume (tonnes)



Source : Service des Douanes - ISPF

Tous les autres produits locaux augmentent en volume à l'exception du noni

Les exportations d'huile de coprah s'élèvent à 489 millions de F.CFP, en diminution de 16 % par rapport à 2018, pour un volume de 8 081 tonnes, en progression de 34 %. Le prix au kilogramme est de 61 F.CFP, en diminution de 37 % qui explique la baisse en valeur. Les acheteurs d'huile de coprah sont exclusivement français.

Le volume des exportations de vanille croît de 8 % avec un prix au kilogramme toujours très élevé de 58 568 F.CFP (+ 10 % par rapport à 2018). Le montant en valeur s'élève à 791 millions de F.CFP, soit une évolution positive de 19 % par rapport à 2018. Plus de la moitié du volume de vanille est expédiée en France, 18 % aux États-Unis et 6 % en Allemagne. Les exportations vers la France augmentent de 25 % en valeur et de 9 % en volume.

Les exportations de monoï diminuent de 6 % en valeur et progressent de 3 % en volume. Avec un prix moyen au kilogramme de 1 073 F.CFP, les ventes atteignent un montant de 349 millions de F.CFP. Le volume des exportations est composé de 28 % de produits finis et de 72 % de matières en vrac. Le monoï est principalement exporté vers la France (77 %) puis vers le Chili (13 %). La France commande 92 % de monoï en vrac et le Chili, 98 % de monoï conditionné.

Les exportations de nacre augmentent pour atteindre 240 millions de F.CFP (+ 14 %) pour un volume de 1 700 tonnes. La nacre

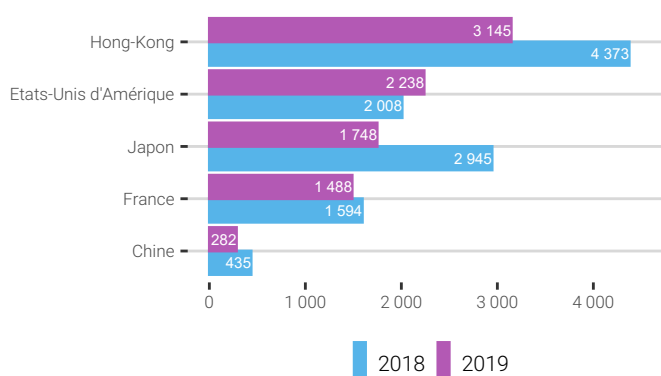
est essentiellement exportée vers la Chine et le Vietnam qui commandent respectivement 59 % et 27 % du volume de nacre exporté. Le volume vers la Chine décroît de 8 % et celui vers le Vietnam progresse de 25 % entre 2018 et 2019.

Les exportations de noni diminuent à 608 millions de F.CFP en valeur (- 10 %) et 1 974 tonnes en volume (- 14 %). Le volume est commandé pour 80 % sous forme de purée dont le prix moyen au kilogramme est de 277 F.CFP. La purée de noni est exportée vers cinq pays : les États-Unis qui achètent 43 % du volume suivis du Japon (26 %), de la Chine (24 %), de l'Allemagne (6 %) et de la Nouvelle-Zélande (1 %). Le jus de noni est exporté vers une dizaine de pays dont les États-Unis en tête avec 39 % du volume de jus.

L'Asie demeure le premier client de la Polynésie française

En 2019, le continent asiatique importe 54 % de la valeur totale des produits locaux, pour un montant de 5,4 milliards de F.CFP ou 3 500 tonnes de marchandises, soit 15 % du volume total des exportations locales. Les exportations diminuent de 33 % en valeur et augmentent de 5 % en volume. Bien qu'en baisse de 36 %, les perles de culture brutes constituent l'essentiel des exportations vers l'Asie (87 % de la valeur des exportations vers l'Asie). Hong Kong et le Japon sont les principaux acheteurs asiatiques (91 % de la valeur des exportations vers l'Asie). Hong Kong importe pour 3,1 milliards de F.CFP, soit une baisse de 28 % par rapport à 2018. Le Japon achète pour 1,7 milliard de F.CFP, soit également une diminution de 41 %. Après trois années de progression, les commandes chinoises reculent de 35 % par rapport à 2018 pour atteindre un montant de 282 millions de F.CFP, elles correspondent toujours à 5 % du total des exportations vers l'Asie.

Fig. 5. Les 5 premiers clients de la Polynésie française en 2018 et 2019 (millions de F.CFP)



Source : Service des Douanes - ISPF

Les États-Unis, avec 2,2 milliards de F.CFP, captent 22 % de la valeur des exportations locales en progression de 11 % en valeur et de 3 % en volume. Les exportations de poissons frais ou réfrigérés représentent 70 % de la valeur globale, la purée de noni, 8 % et les produits perliers, 5 %. Les exportations vers l'Europe s'élèvent à 1,7 milliard de F.CFP soit 17 % de la valeur des exportations locales (- 5 % par rapport à 2018). Les exportations vers la France métropolitaine représentent 86 % de la valeur de la zone européenne. Elles sont constituées pour l'essentiel d'huile de coprah (32 %), de vanille (31 %), de monoi présenté en vrac (12 %) et de produits perliers (6 %). La valeur des exportations d'huile de coprah baisse de

17 % et celle de la vanille croît de 25 % par rapport à 2018.

Définitions

Importations civiles : elles comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Exportations locales : il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Balance commerciale réelle : c'est la différence entre certains échanges de marchandises, c'est-à-dire les exportations locales moins les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Taux de couverture réel : c'est le rapport entre la valeur des exportations locales et celle des importations civiles :

- Lorsque le taux de couverture est inférieur à 100, la balance commerciale est déficitaire. Autrement dit, les recettes (exportations locales) ne couvrent pas les dépenses (importations civiles);
- Lorsque le taux de couverture est égal à 100, la balance commerciale est équilibrée;
- Enfin, lorsque le taux de couverture est supérieur à 100, la balance commerciale est excédentaire : les recettes (exportations locales) sont supérieures aux dépenses (importations civiles).

Télécharger les données

 Télécharger les données au format Excel

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1265
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Août 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370